

L'ARNAQUE de la dette publique

(version web sur <http://www.societal.org/docs/dette-publique.htm>)

(version word sur <http://www.societal.org/docs/dette-publique.doc>)

(version pdf sur <http://www.societal.org/docs/dette-publique.pdf>)

Etienne Chouard, sur son blog (mardi 1 mai 2007)

Je suis en train de découvrir le détail d'une situation financière incroyable. Vous croyez que la monnaie est créée par l'État ? Vous vous trompez : ce sont les banques privées qui créent la monnaie, et qui en perçoivent le prix (l'intérêt). Si c'était l'État qui créait la monnaie, il pourrait l'investir directement lui-même (sans devoir payer le moindre intérêt jusqu'au remboursement) ; il pourrait aussi prêter cette monnaie nouvelle aux banques (charge à elles de la prêter à leur tour) et en percevait le premier intérêt (des milliards d'euros), ce qui pourrait aussi financer les services publics, au lieu de garnir des poches de soie au prix d'un déficit paralysant pour l'État.

L'État (c'est-à-dire nous tous) a perdu le droit de battre monnaie et ce sont des banques privées à qui nos soi-disant "représentants" ont abandonné ce pouvoir décisif. Vous pensez que la monnaie est un outil qui sert l'intérêt général ? Vous vous trompez : la monnaie est devenu (discrètement) un outil qui sert d'abord des intérêts privés.

Vous pourrez lire la suite sur [ce lien](#)

On ne parle plus que de cela: la dette, la dette, la dette... en essayant par la même occasion de culpabiliser les français.

Mais il vous faut savoir que c'est 1176 milliards d'euros d'intérêts que nous avons payé en 27 ans (et nous continuons à raison de près 120 millions d'euros par jour, oui, par jour) aux déjà plus riches, qui d'ailleurs peuvent ainsi nous les reprêter à nouveau contre intérêt.. Mais cette monnaie qu'ils nous prêtent, elle est, comme 93% de la monnaie en circulation, issue de la création monétaire par les banques privées ... monnaie évidemment payante.

Et ces 43 milliards par an sont l'équivalent de 240 airbus A350, ou de 3 portes-avions "Charles de Gaulle", ou de 40 000 belles villas sur la Côte d'Azur, ou de l'isolation (en comptant 10 000 euros par foyer) de 4 270 000 logements, ou un salaire net de 18000 euros annuel (salaire médian en France) à 2 380 000 personnes... mais vous pouvez trouver d'autres exemples!

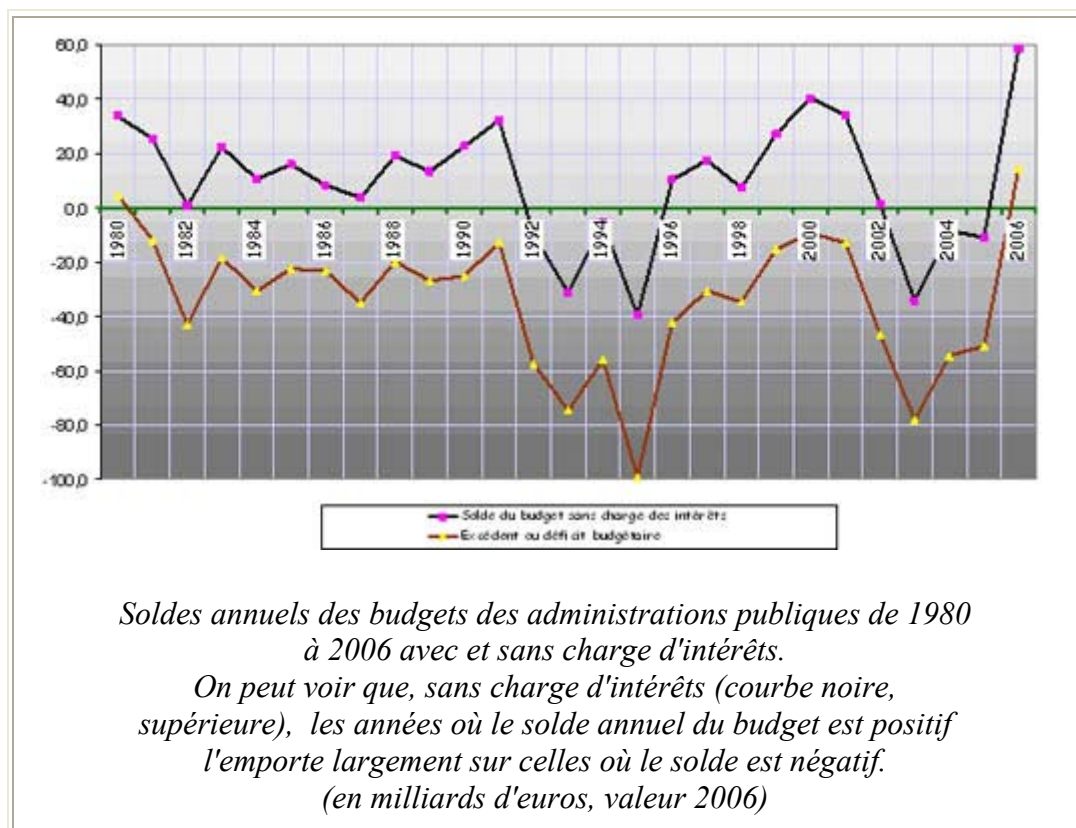
Le recours à l'emprunt par l'État, qui pouvait se concevoir lorsque la monnaie était représentative d'une certaine quantité de métal (or ou argent) qui à un moment pouvait manquer dans les caisses de l'État, n'a maintenant plus aucune justification depuis que la monnaie est totalement dématérialisée.

Depuis 1973 la France s'est interdite de créer la monnaie dont elle a besoin pour combler ses propres déficits, que ce soit en fonctionnement (salaires et retraites des fonctionnaires, loyers, etc.) ou en investissements pour son développement (écoles, routes, ponts, aéroports, ports, hopitaux, bibliothèques, etc..) mais s'est obligée à emprunter sur les marchés monétaire en émettant des obligations (bons du Trésor) sur lequel évidemment elle doit payer un intérêt à ceux qui souscrivent (40% du montant par des résidents, 60% par des non-résidents), ce qui a pour conséquence, comme nous l'avons vu plus haut, qu'au fil des années la dette s'alourdit d'un montant sensiblement égal au "déficit", qu'il faut couvrir par l'emprunt, c'est-à-dire par l'émission d'obligations nouvelles auprès du public et surtout des investisseurs institutionnels (assurances, banques, etc).

Le déficit public, différence entre les recettes fiscales et les dépenses publiques, inclus évidemment dans ces dernières ce recours à l'emprunt qui équivaut à un cumul des besoins en capital nouveau, mais aussi en intérêts à payer sur la dette existante.

Vous pouvez vous demander comment nous arrivons à ce chiffre faramineux de 1176 milliards d'euros d'intérêts payés en 27 ans ?.. C'est assez simple et si le "pas à pas" du calcul vous intéresse, ouvrez la page de calcul "[interets-dette](#)"

Un seul graphique afin que les choses soient les plus claires possible



Alors on nous dit que nous allons rembourser la dette, d'ailleurs, "*la cession de 5% du capital de France Télécom par le gouvernement français a rapporté 2,65 milliards d'euros et le montant sera intégralement affecté au désendettement de l'État et des administrations publiques*", a annoncé la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi Christine Lagarde.

Imaginez...

Vous êtes propriétaire de biens divers (dont un vieux vélo) qui représentent environ 19.600 euros (1), mais vous avez une dette (2) qui s'élevait à 11.420 euros fin 2006, sur laquelle vous payez un intérêt annuel (3) de 3,70% payable chaque semestre mais comme vous n'avez pas ces intérêts disponibles en excédent de revenus sur vos dépenses (incompressibles), vous êtes obligé de les emprunter, ce qui évidemment augmente votre dette d'autant. Votre dette à fin juin 2007 est donc de 11.631 (11.420 + 211)

Le 30 juin, vous décidez de vendre votre vélo à un acheteur pour 26,5 euros (4) afin de réduire un peu votre dette.

Votre capital personnel est donc réduit à 19.573,5 (19.600 – 26,5) ce qui en soi est peu sensible, mais comment utiliser au mieux ces 26,5 euros pour le but que vous vous êtes fixé?

En fait, vous avez deux choix :

1- Rembourser du capital dû, qui devient donc 11.604,5 euros (11.631 – 26,5) au début du second semestre. Vous aurez à payer 214,5 euros d'intérêts le 31 décembre, mais comme vous ne les aurez toujours pas, votre dette sera donc devenue 11.819 (11.604,5 + 214,5)

2 – Affecter ces 26,5 euros au remboursement d'intérêts sur le second semestre. Toutes choses restant égales par ailleurs, vous n'aurez plus qu'à payer 188,5 euros que vous serez néanmoins également obligé d'emprunter .. mais en fin d'année votre dette sera de 11.819,5 (11.631 + 188,5)

Aucune de ces deux solutions beaucoup trop partielle (5) ne règle évidemment le problème global de votre dette qui aura de toute façon augmenté de 399,5 à 400 euros, suivant votre choix (et vous n'avez plus votre vieux vélo auquel, quoi que vous en disiez, vous teniez). Et ce sera encore pire, si par malheur, vos prêteurs décident que pour le second semestre et les années qui viennent, les taux d'intérêts qu'ils vous demandent vont augmenter...

Ah, tiens, vous avez oublié que vous aviez le droit le plus absolu de créer vous même la monnaie qui vous permettrait dans un premier temps de payer les intérêts dus, dans un second de rembourser en, par exemple deux décennies, le capital dû. ... ou bien beaucoup plus simplement de décider que, à partir de ce jour, toute la monnaie devient la votre au lieu de celle des banques et que les détenteurs de cette monnaie (qui par ailleurs sont vos créanciers) vous doivent, eux aussi, un intérêt au lieu de le payer aux banques...

(1) Patrimoine des administrations publiques 1.960 milliards d'euros (estimation minimale de l'Insee pour 2005)

(2) Dette cumulée des administrations publiques en 2006 : 1.142 milliards d'euros

(3) Prévision de la charge de la dette pour 2007; 43 milliards d'euros, soit environ 118 millions d'euros par jour.

(4) Rapport (« similitude ») de la cession de 5% de France Télécom pour 2,65 milliards d'euros

(5) A part la reprise du droit de création monétaire, la seule solution qui permettrait l'effacement de la dette serait la vente dans un délai bref de plus de 60% des « bijoux de famille », c'est à dire les biens des administrations publiques qui font évidemment partie du « capital collectif » qui fait notre richesse, la « valeur France » estimée pour elle à 10.000 milliards d'euros, soit près de 170.000 euro par français.

* * *

En conclusion, nous préconisons...

- **soit, au niveau national**, une reprise du droit de seigneurage avec un retour au franc, ou l'émission d'une monnaie complémentaire sociétale([voir ECS](#)) ,

- **soit, au niveau de la zone euro:**

1 - La Banque Centrale Européenne (BCE) doit pouvoir être contrainte à une émission monétaire centrale (sans intérêt) au bénéfice des États, par une décision de la Commission, ou du Conseil Européen (c'est à dire les chef d'Etat), ou des Députés européens des pays de la zone euro.

2 - Les critères de Maastricht doivent être revus et spécifier:
a) que les budgets des Etats doivent être équilibrés en "fonctionnement" + "amortissements". Nul Etat de la zone euro ne peut déroger à cette règle.
b) que les Etats peuvent financer leurs équipements (budgets d'investissements) par un appel à création monétaire sans intérêt de la BCE. Néanmoins pour garder une égalité de traitement entre tous les Etats de la zone euro, les émissions monétaires seront réparties également au prorata de la population de chaque Etat.

Maurice Allais - prix Nobel d'économie - propose : " *Toute création monétaire doit relever de l'Etat et de l'Etat seul : Toute création monétaire autre que la monnaie de base par la Banque centrale doit être rendue impossible, de manière que disparaissent les " faux droits " résultant actuellement de la création de monnaie bancaire.... " et il ajoute " Par essence, la création monétaire ex nihilo que pratiquent les banques est semblable, je n'hésite pas à le dire pour que les gens comprennent bien ce qui est en jeu ici, à la fabrication de monnaie par des faux-monnayeurs, si justement réprimée par la loi. Concrètement elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents " .*

Nous précisons que cette création monétaire "ex nihilo" par les banques commerciales dont parle Maurice Allais représente 93% de la masse monétaire émise dans la zone euro à ce jour .

James Robertson va encore plus loin (http://fr.wikipedia.org/wiki/James_Robertson), et propose de créer immédiatement toute la monnaie centrale en contrepartie de toute la monnaie déjà en circulation, en considérant que celle-ci a été empruntée par les banques à la Banque Centrale et en exigeant que les banques de second rang (commerciales) versent à la Banque Centrale les intérêts annuels en cours, aucune autre pratique financière n'étant modifiée (au moins au début...). Ces intérêts sont reversés à l'État, la Banque Centrale étant (ou devenant préalablement) l'une de ses institutions. En d'autres termes, le gain généré par la création de monnaie (seigneurage) ne devrait plus revenir aux banques commerciales mais être attribué aux recettes publiques.

=====

13 juin 2007 => maj V2 16 juin 2007 => V3 1 er juillet 2003